

OBJET :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal

-----  
Réunion du 1er Mars 1960

20.71 copie  
compt 11-3-60

**Participation à l'achat  
de postes de télévision**

L'an mil neuf cent soixante, le premier mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 25 Février 1960.

60.026

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue, Biscaye, Mouchot, Lenussé, Guillaud, Lamouche, Etcheber, Massé, Fontanille, Mongrand, Reix, Berland, Flahaut, Nartean, Melle Fouché, MM. Guy Menant, Bouchet, Bujard, Galland, Bétous

Représenté : M. Gachet par M. Menant

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bétous ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Dans le cadre des améliorations projetées par la Commission Administrative des Etablissements Hospitaliers de Royan et auxquelles la Ville de Royan tient à s'associer**

**Le Conseil Municipal**

**Vu l'avis de la Commission des Finances**

**décide**

- d'allouer un crédit de 1500 NF à la Commission Administrative à titre de contribution à l'achat et l'installation de postes de télévision, tant à l'Hôpital même que dans les hospices du Gua et de St Augustin

- que la dépense sera mandatée en XXXI " Dépenses Imprévues du B.P. 1960 "

**Approuvé à l'unanimité**

**Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents.**

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 12 Mars 1960  
Pr le Maire  
Adjoint Délégué,



APPROUVE  
Rochefort s/Mer le 10 Mars 1960  
Le Sous Préfet : J. VOCHÉL